Comment créer un compte et faire une demande "Coup de pouce énergie"?



Aller sur le site "eureennormandie":



70€ pour vous aider à payer votre facture

Coup de pouce! Bénéficiez d'une aide exceptionnelle jusqu'à 70€



De quoi s'agit-il ?

Pour amortir la housse de l'énergie en France, le Conseil départemental de l'Eure soutient les retraités et les tryvailleurs aux revenus modestes. Il propose, sous condition de ressource, une cide d'un montant moximum de 70 € par fayer.

Vous devez faire votre demande entre le 16 mars et le 15 juillet 2024, demier délai.

Pour en bénéficier, Il faut :

- exercer une activité professionnelle ou être retraité avec un revenu net mensuel ;
 - entre 1 012 € et 1 521 € pour une personne seule ;
 - entre 1 012 € et 3 000 € pour un couple.
- résider dans l'Eure.

Montant de l'aide et modalités de versement

- L'aide est de 70 euros maximum par fayer.
- L'aide sera transmisse par virement bancaire dans un délai d'un pois environ (Pour les clients EDF et ENGIF, faide est directement versée au fournisseur d'énergie et sera déduite de votre procte ine facture).

Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

- PSB au nom et à l'adresse du demandeur de l'aide
- Une focture d'énergie ou d'eau de l'année 2023 yaz, électricité, bois, fioul, granulés etc....] au nom et à l'adresse du demandéur de l'oide ;
- Acte d'engagement complété et signé (si voys vivez en couple : signé par les deux personnes);
- Pour les soloriés : bulletins de soloires de 3 derniers mois. (Si vous vivez en couple : pour les deux personnes) ;
- Pour les retroités : justificatif(s) de respeurces ou justificatif(s) du versement de retroite. Avis d'exposition 2023 sur les revenus 2022 accepté (Si vous vivez en couple : pour les deux personnes).





M. Pour votre demande en ligne, pensez à imprisser, signer et joindre l'acte d'engagement cliquez ici pour le télécharger.

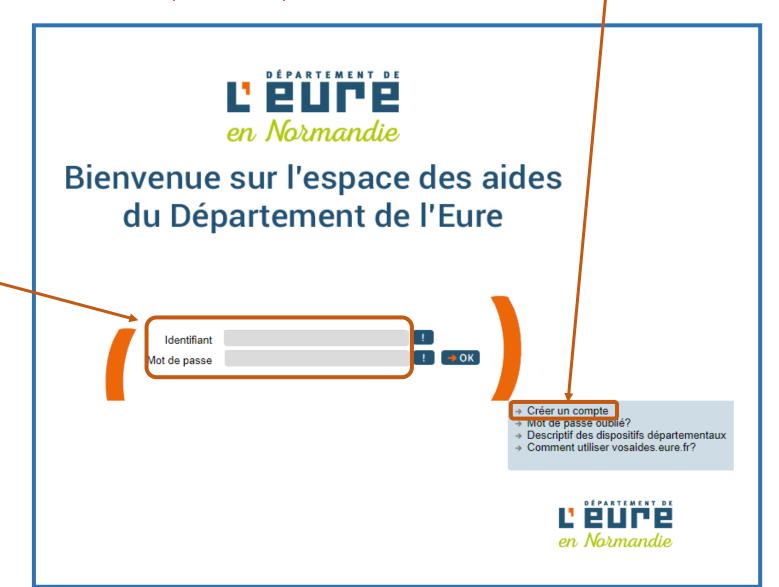
5) vous avez déjà fait une demande « coup de pauce énergies »

Si vous n'avez pas la possibilité de l'imprimer, ce formulaire est disponible dans le centre médico-social de votre secteur. Si vous le pouvez, imprimer l'acte d'engagement en cliquant ici. (Facultatif)

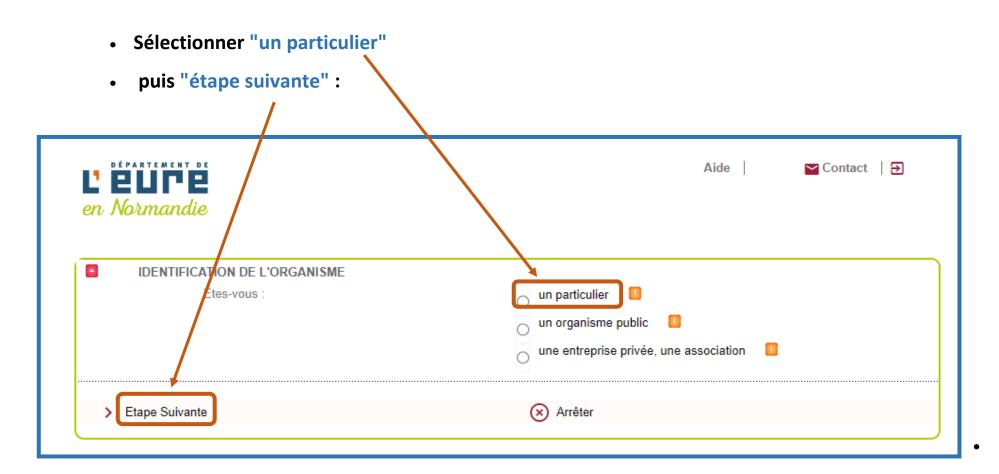
 Si vous avez déjà un compte, entrer votre "identifiant" et votre "mot de passe" puis cliquer sur "OK" et passer directement à la page 8.

• Si vous n'avez pas de compte, cliquer sur "Créer un compte":

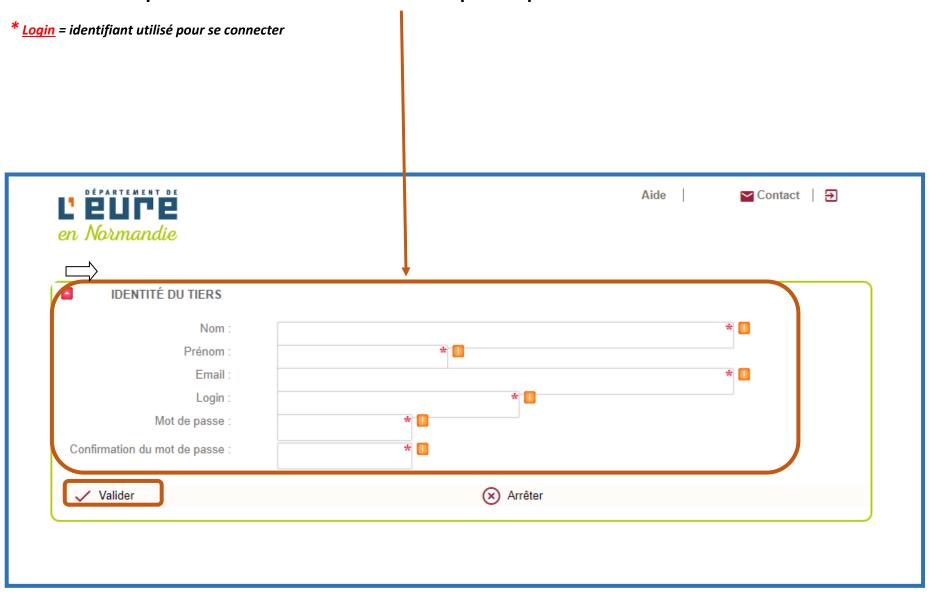
Attention pour créer un compte, il est nécessaire d'avoir une adresse mail valide.



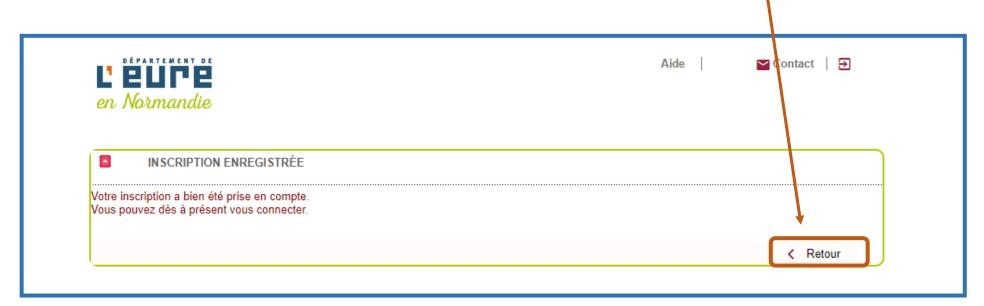
Pour créer votre compte, merci de compléter les étapes suivantes :



• Compléter les informations demandées puis cliquer sur "valider" :



Votre compte est maintenant créé, pour commencer votre demande cliquer sur "Retour" :



De: no-reply@eure.fr <no-reply@eure.fr>
Envoyé: lundi 17 janvier 2022 11:49
À: DISPOSITIFS-DAF <dispositifs-daf@eure.fr>
Objet: Confirmation création de compte

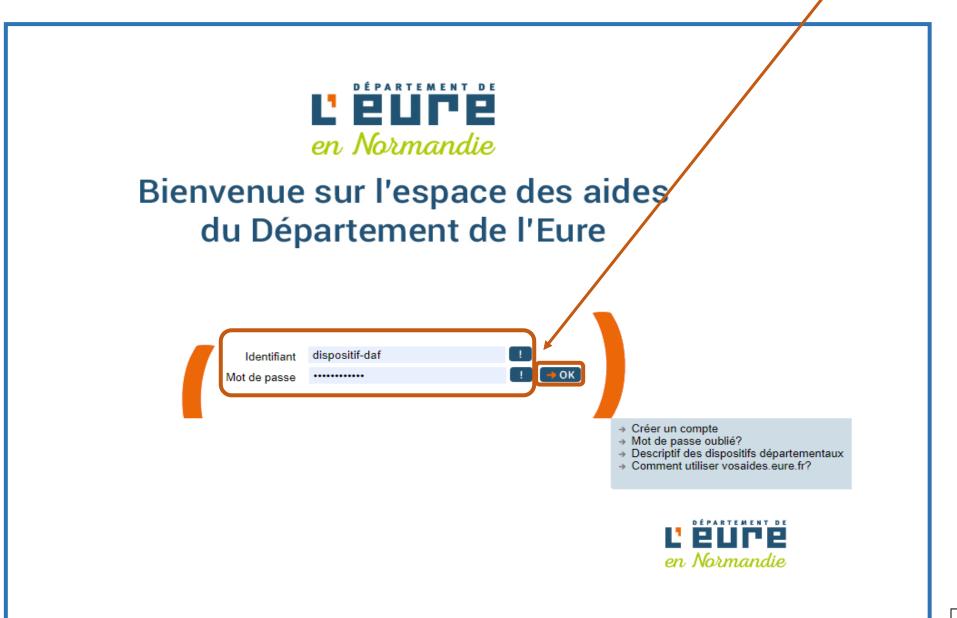
Madame, Monsieur

Nous vous confirmons que votre compte d'accès à la plateforme des aides du Département de l'Eure a bien été créé.

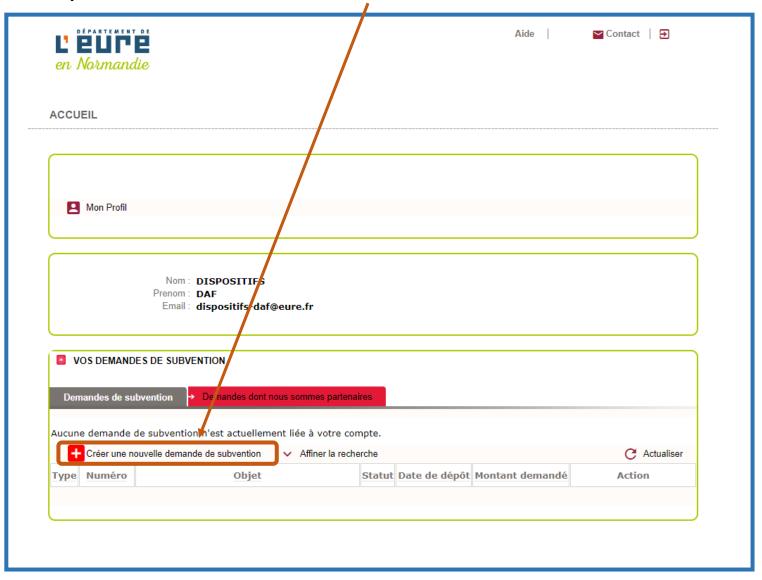
Pour rappel, vos informations de connexion sont les suivantes:
Login: dispositif-daf
Mot de passe: Coupdepouce1

Le Département de l'EURE

Vous arrivez sur l'espace des aides du Département de l'Eure, vous devez saisir "votre identifiant"
 et "votre mot de passe" puis cliquer sur "ok" :

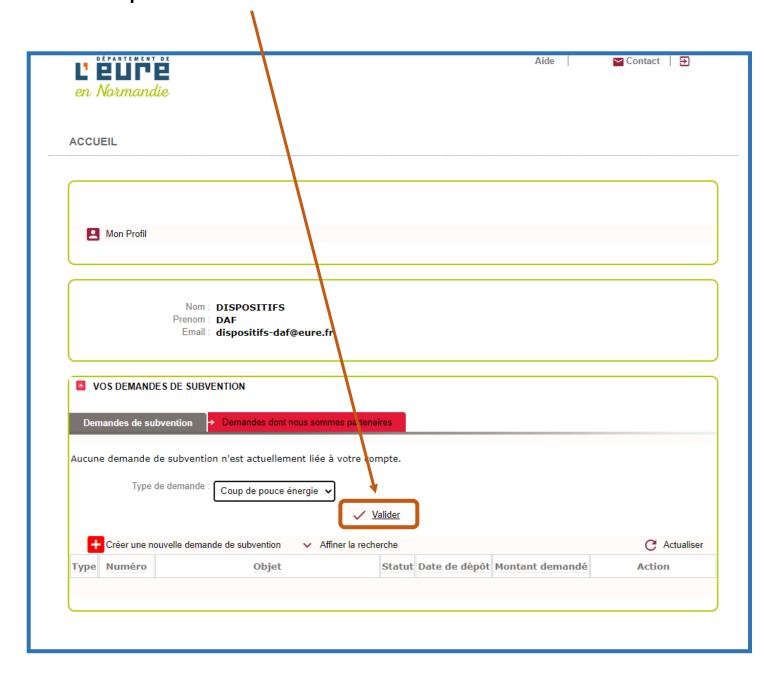


• Cliquer sur "Créer une nouvelle demande de subvention" :

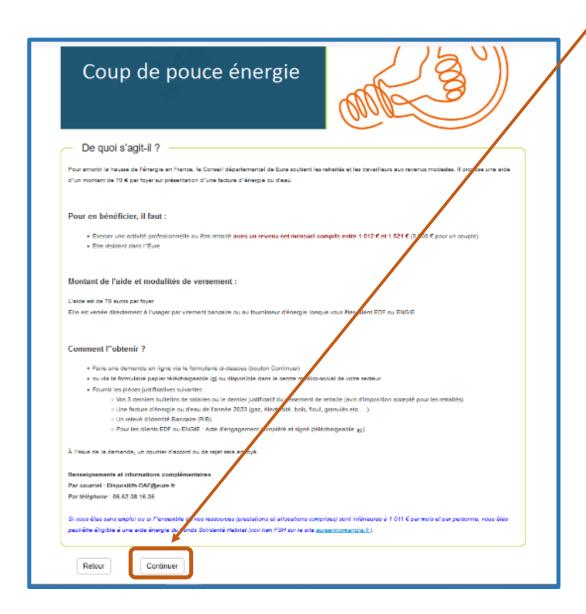


• Dans l'onglet "type de demande", sélectionner "Coup de pouce énergie" : L'EULE Aide en Normandie **ACCUEIL** Mon Profil Nom: **DISPOSITIFS** Prenom: DAF Email: dispositifs-daf@eure.fr VOS DEMANDES DE SUBVENTION Demandes de subvention Demandes dont nous sommes parter aires Aucune demande de subvention n'est actuellement liée à votre compte. Type de demande ner la recherche Créer une nouvelle deman: Achat premier véhicule C Actualiser Statut Date de dépôt Montant demandé Type Numéro Action Coup de pouce énergie

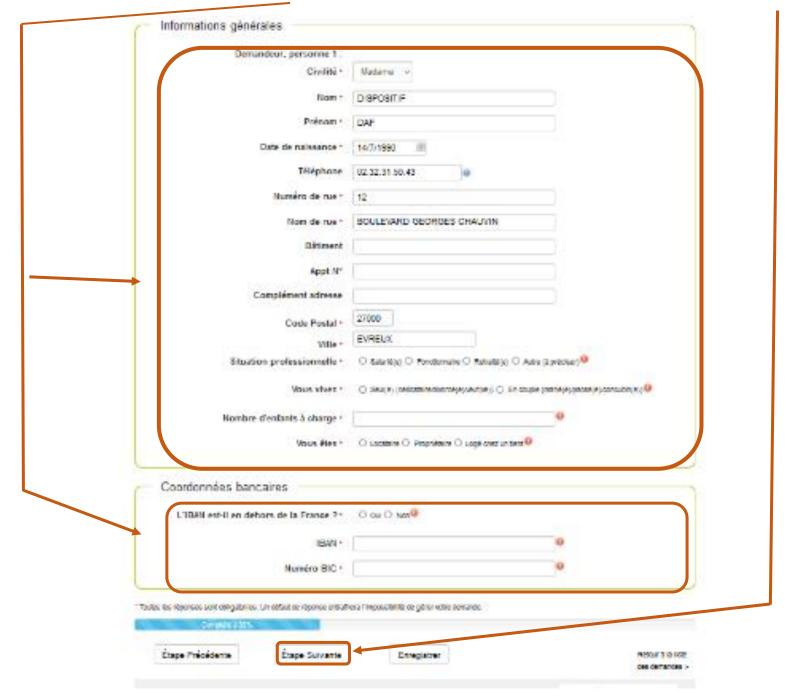
• Cliquer sur "valider":



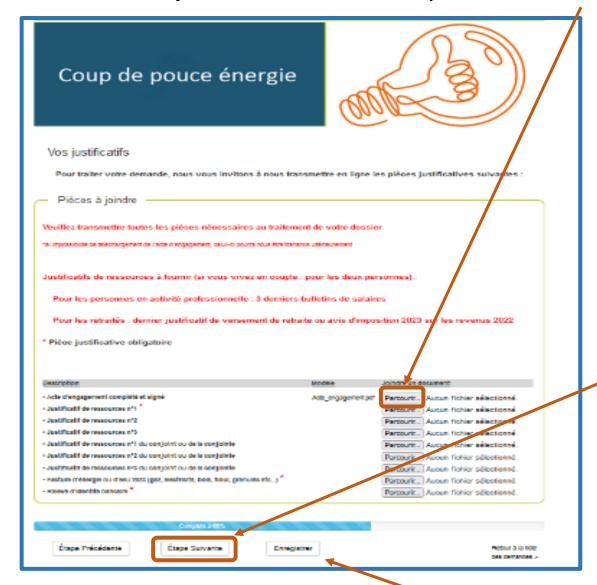
• La page de présentation du dispositif s'affiche, cliquer sur "continuer" :



• Compléter les informations demandées puis cliquer sur "étape suivante" :



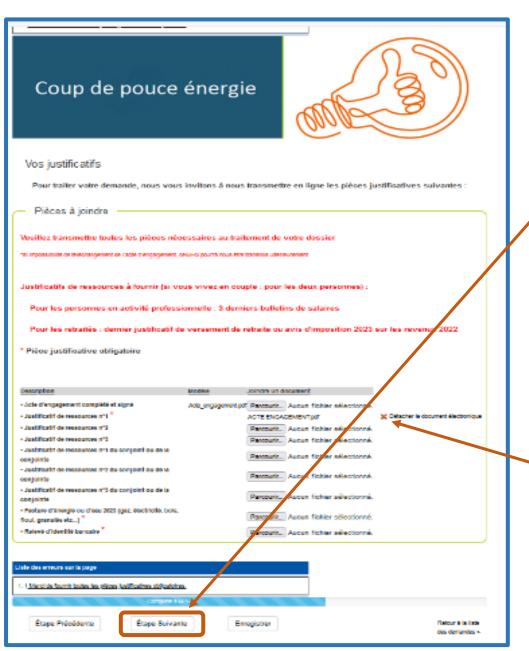
• Joindre les justificatifs demandés en cliquant sur "choisir un fichier" et rattacher vos documents :



Une fois que tous vos justificatifs sont ajoutés, cliquer sur "étape suivante" :

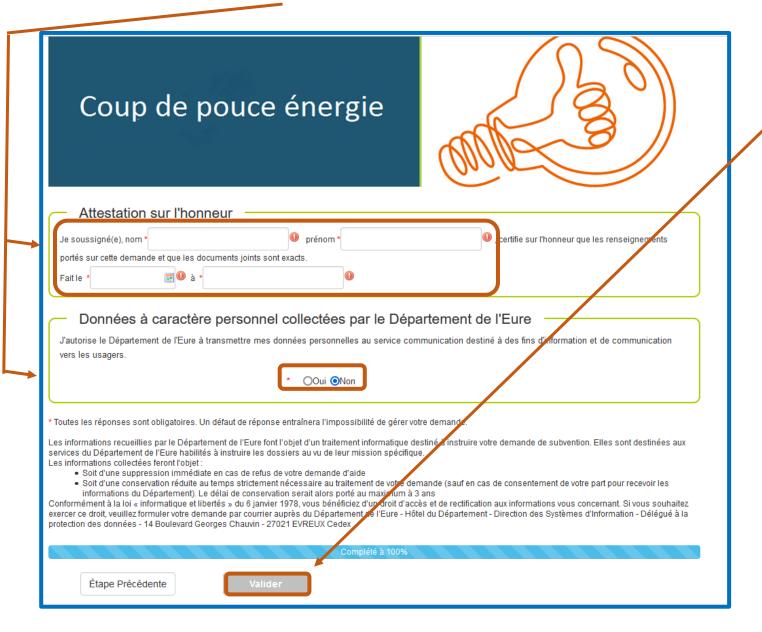
S'il vous manque des documents, vous pouvez cliquer sur "enregistrer" et revenir sur cette étape ultérieurement pour ajouter les justificaticatifs manquants.

• Le récapitulatif des pièces jointes s'affiche, vérifier puis cliquer sur "étape suivante" :

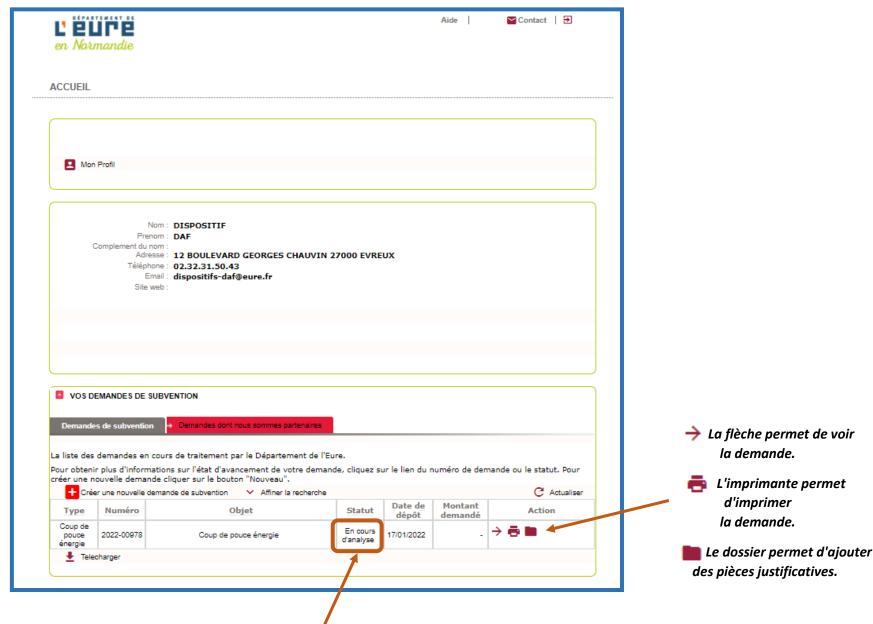


En cas d'erreur, vous pouvez "détacher le document éléctronique" en cliquant sur la croix rouge pour le supprimer.

• Compléter les informations demandées et cocher la case d'autorisation puis cliquer sur "valider" :



Votre demande est enregistrée.





Si votre dossier est incomplet, un mail précisant les pièces manquantes vous sera envoyé.



Si votre dossier est complet, une notification de décision vous sera envoyée par courrier.



Renseignements et informations complémentaires

Par courriel: <u>Dispositifs-daf@eure.fr</u>

Par téléphone : 06.62.38.16.36